

VEILLE PARLEMENTAIRE " ASSEMBLEE NATIONALE "

Destinataires : Présidents CFR - FNAR - UFRg - Commission "Retraite" AFJ - Site Part'Ages - R. Barrot

NATURE DU DOCUMENT	CONTENU SUCCINT	COMMENTAIRES / PROPOSITIONS
<p>Séances du Lundi 23 au Vendredi 27/06</p> <p style="text-align: center;">Semaine 26</p>	<p>Projet de loi de Finances rectificative 2014 (Sujet traité dans 9 des 12 séances de la semaine)</p>	<p>Le Ministre Michel Sapin rappelle les principales dispositions du projet mettant en œuvre le Pacte de compétitivité et de responsabilité:</p> <ul style="list-style-type: none"> Allègement des charges des Entreprises; Amélioration du pouvoir d'achat de certains ménages (allègement de 350 € - 700 € pour un couple) > revenu modeste ou moyen (< 28 000/an) revalorisation des retraites au 1er octobre pour les pensions < 1200€ Minimum sociaux valorisés en fonction de l'inflation et me RSA revalorisé de 2 % au dela de l'inflation comme prévu dans le plan de pauvreté. <p>Après cette présentation, les motions de rejet préalable et de renvoi en commission sont rejetées. Suivent les discussions générales et les amendements :</p> <p>Les amendements relatifs à la suppression des mesures concernant</p> <ul style="list-style-type: none"> la fiscalité des majoration pour enfants; la suppression de l'exonération de la participation des employeurs aux contrats collectifs de complémentaire Santé, <p style="text-align: right;">sont rejetés.</p> <p>est adopté l'amendement constituant un droit de timbre de 25 € pour le renouvellement du permis de conduire suite à un vol ou une perte. (400 000 renouvellement chaque année)</p> <p>L'amendement relevant le plafonnement de la taxe de séjour de 1,50€ à 8 € est adopté.</p> <p>Est aussi adopté l'amendement prévoyant de maintenir l'exonération de l'impôt d'habitation et le dégrèvement de la contribution de l'audio-visuel public aux personnes qui en bénéficiaient en 2013 en raison du montant de leur revenu 2012</p> <p>L'Article 6 prévoyant de gel des prestations (retraites, famille, logement pensions d'invalidité etc..) est supprimé et les discussions concernant ces sujets reportées au PLFSS</p> <p>Le texte dument modifié sera présenté au vote le Mardi 1 juillet</p>
<p>à suivre</p>	<p>Prochaine séance le Lundi 30 juin à 16 h</p>	